

Image not found or type unknown



Porter plainte pour menace de mort

Par **patrob**, le **16/05/2010** à **20:46**

Bonjour,
Peut-on porter plainte contre une personne qui tient ces propos :
"Je regrette que ta mère ne soit pas morte lorsqu'elle a eu son cancer."
Ces mots ont été dits à ma fille qui, depuis, fait une grosse dépression.
Elle a rdv demain 17/05/10 chez le médecin. Je tiens absolument à régler cette histoire par la voie juridique.